

Echangeur S.V.P.

# LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex. "DIEU ET MON DROIT." Téléphone: Rideau 736

21ÈME ANNÉE. No. 47. JOURNAL HEBDOMADAIRE.--ABONNEMENT, \$1.00. (Strictement payable d'avance.) OTTAWA, 17 AVRIL 1914

## L'unique solution

DANS SON PREMIER OTTAWA de mardi, le *Droit* fait justement la réflexion péessimiste suivante: "L'imbroglio scolaire dans l'Ontario semble de plus en plus mété et, quoiqu'en dise le suave Dr Réame, la solution en paraît plus éloignée que jamais."

Sans vouloir donner à cette phrase un sens et des conclusions de trop large étendue, il ne reste pas moins tristement vrai que la situation bilingue n'a pas avancé beaucoup depuis la funeste proclamation de la clause 17. Sans doute une somme énorme de travail désintéressé se trouve au crédit des groupes militants, mais, en définitive, qu'avons-nous gagné?... Oh sont les résultats?...

Cent solutions ont été proposées et la question a été étudiée jusque dans ses plus infimes aspects. On a suggéré mille remèdes, et il semble que l'on n'a pas encore trouvé ou appliqué le bon. Sans doute rencontrer de nobles tentatives. A la Commission scolaire d'Ottawa, à l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, dans un nombre considérable de centres franco-canadiens, à la tribune, à l'école et au parlement, nous avons assisté à des manifestations de patriotisme courageux et fier. Les journaux canadiens-français d'Ontario, et plusieurs grands organes du Québec ou d'autres provinces se sont montrés, eux aussi, infatigables dans la lutte pour le maintien de tous nos droits. Et, toutefois—nous en revenons toujours là—on a rarement vu quelque chose de plus embrouillé que le problème scolaire actuel.

Que fandra-t-il donc faire pour atteindre le but vers lequel on tend et tendre encore tant d'efforts?... Si nous répondons ici, nous retombons encore une fois dans le cercle vicieux des solutions déjà soumises... Et il faudrait pourtant arriver à formuler UNE solution réalisable. A notre avis, il est inutile et futile de se buter plus longtemps contre un gouvernement qui ne VEUT PAS nous accorder les prérogatives que nous réclamons. Sans doute les politiciens pourront nous faire encore quelques discours éloquentes sur le parquet des Chambres, et les ministres sauront chercher nous enlourdir de demi-promesses. Mais si nous voulons sortir notre cause de ce terrain politique où elle languit et où elle mourra inévitablement un jour ou l'autre; si nous voulons avoir la franchise de nous avouer que rouges comme bleus ont intérêt à nous berner; si nous voulons, enfin, n'être pas dupes durant douze autres mois ou douze autres années, il faut nous adresser à un tribunal autre que celui de Toronto.

Quand on veut regarder d'un peu près et de parti au pouvoir et l'opposition qui siègent à Toronto, il est limpide comme le jour que ni Whitney ni Rowell, ni leurs porte-voix, ne pèchent par excès de patriotisme. Et pourquoi ne dirions-nous pas ici toute notre pensée...? La "Justice" a été heureuse—et tout récemment encore—de féliciter chaleureusement de leur geste, des députés comme M. Champagne, M. Mageau et M. Racine. Les paroles de ces messieurs ont réjoui tous ceux qui aiment à entendre répéter que nous avons des droits et que nous voulons qu'ils soient respectés. Il faut louer leur attitude. Et c'est ce qui a été fait.

Mais la solution du problème viendra-t-elle de là et par là...? Nous croyons sincèrement que non. Il ne faut pas oublier que les élections approchent et que M. Whitney comme M. Rowell ont intérêt à calmer les esprits surexcités des populations canadiennes-françaises. Il faut un "blind", comme disent si expressément les Anglais. Et nous ne craignons pas d'affirmer que les récents événements de Toronto sont tout cela. Nous ne voulons pas douter un seul instant de la sincérité de MM. Champagne, Mageau, Racine ou autres, mais nous signalons simplement le fait qu'au-dessus des députés il y a les ministres, les chefs de parti, et les intrigues. Au-dessus du vrai patriotisme, il y a le *patriotisme électoral*.

## La route georgienne

MALGRÉ LA REPONSE ETRANGE de la Chambre de Commerce de Québec, le mouvement populaire en faveur de la construction du canal de la Baie Georgienne vient de s'affirmer de façon superbe et encourageante. Au moins mille délégués, venus de Montréal et d'ailleurs, se sont rendus mercredi auprès du gouvernement fédéral. La réception faite à la délégation a été imposante; espérons que cette démarche sera plus fructueuse encore.

Les principaux interprètes de la délégation ont été M. Louis Coler, secrétaire d'Etat, M. le maire Martin, qui a parlé au nom de la cité de Montréal, M. Fortier pour la Chambre de Commerce de la métropole, MM. Quintal et Gear pour le Board of Trade, et M. Foster au nom des intérêts ouvriers. Cinquante corps publiés du Canada étaient représentés, y compris le Pacifique Canadien. Une résolution a été adoptée qui sera soumise au gouvernement et qui contiendra un résumé des principales raisons qui militent en faveur de cette entreprise nationale.

On lira avec grand intérêt le discours suivant, prononcé par M. Fortier, le ministre. Parlant au nom de la Chambre de Commerce du district de Montréal qui a pris l'initiative de cette importante délégation composée de citoyens de tout le Canada, il est de mon devoir d'assurer le gouvernement que notre institution n'a été mue par d'autre désir que celui de travailler au succès d'une entreprise d'intérêt national, et n'a été inspirée par d'autre sentiment que celui de garantir à ceux qui dirigent les destinées du Canada, qu'en entreprenant de réaliser ce grand projet du canal de la Baie Georgienne, il peut compter sur le concours de la majorité de la population pour justifier sa politique.

à exécution, à ce moment où de redoutables voisins veulent engager avec nous une grande lutte pour la prépondérance maritime.

La population du Canada est aujourd'hui la même que celle des Etats-Unis en 1814, seulement le Canada est mieux préparé que ce pays ne l'était alors pour la grande lutte économique. Toutefois ces voisins ont grandi en richesses et en puissance, et les citoyens du Canada viennent aujourd'hui demander au gouvernement d'assurer à leur pays tous les moyens de pouvoir tenir tête à ces puissants rivaux.

Le 23 février dernier, dans l'enceinte du parlement, vous déclariez, monsieur le ministre: "Nous ne saurions désirer de voir le Canada occuper un jour parmi les nations le rang qu'il mérite, nous ne saurions souffrir que les ports et les chemins de fer des Etats-Unis nous ravissent une partie de notre commerce, et cette raison est à mon avis la plus impérieuse que le gouvernement ait de prendre une détermination à l'égard du canal de la Baie Georgienne."

En 1885, un homme d'Etat et un grand journaliste canadien (M. Joseph Tassé) avait dit, et les archives du parlement nous ont transmis ses paroles: "Le gouvernement qui accomplira le travail du canal de la Baie Georgienne sera patriotique, un gouvernement perspicace, un gouvernement qui aura mérité qu'on garde sa mémoire dans l'histoire du Canada."

Nous ne saurions dire mieux, et nous espérons que cette satisfaction d'avoir bien mérité de notre commune patrie triomphera des hésitations qui paralysent encore l'action de ceux auxquels nous avons confié les destinées de notre beau et grand pays. On ne sait encore trop ce que le gouvernement répondra, mais il est plus que probable que la réponse sera—comme d'habitude—évasive. Et l'attitude de la Chambre de Commerce de Québec semble une échappatoire toute préparée pour mettre le cabinet Borden un peu plus à l'aise.

Il faut néanmoins espérer que les champions de la route nationale ne se laisseront pas décourager et qu'ils continueront leur vaillante campagne. Tapage d'écoliers

ENVIRON DEUX CENTES écoliers irlandais—nous ne marchanderons pas sur le nombre et encore moins sur la qualité—ont tapagé dans les rues d'Ottawa, mardi dernier. Nous ne voudrions pas donner à cette écauffée de quelques gamins en mal de scapes plus d'importance que l'événement en mérite. Cependant, il peut être opportun de ne pas passer sous silence une frasque inspirée par des cerveaux plus âgés et, aussi, plus astucieusement fanatisés.

Attirés par les chevaliers armés de certains colporteurs universitaires, les journaux de langue anglaise de la Capitale avaient sagement noté l'esprit verdoyant de quelques *Irish Fete* en herbe. Et comme on avait presque mis au défi le fanatisme naissant de ces futurs Hibérniens, personne n'a été surpris de voir ces jeunes têtes s'échauffer, et commettre une étourderie qui aura son dénouement dans quelques semaines, quelques bonnes fessées, voire même quelques justes expulsions... Il est vrai, cependant, que ces étonnants irlandais se sont montrés polis, et que les insultes gratuites qu'ils ont prodiguées à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, au docteur Freeland et à quelques autres personnes, méritent au moins d'être mentionnées. Mais encore là, peu de gens ont été étonnés outre mesure de voir ces quelques égarés érigés (un grand mot qui veut dire irlandais) verser de l'irréflexion dans le développement.

En passant devant nos bureaux, quelques-uns ont fait entendre certaines remarques plus ou moins inconvenantes. Mais ce n'était là que des *Irish Fete* en herbe en comparaison de ce qui s'est effectué un peu plus loin. Et ces malheureux ont poussé l'audace jusqu'à... faire des discours au par Major, et à tenir une assemblée à la salle Saint-Patrice. Il est heureux que personne n'ait gardé en mémoire ce qui s'est défilé en ces deux endroits. Autrement, ce serait un rude choc porté à la rhétorique irlandaise!

## En attendant le vote

DANS NEUF JOURS, LES CONTRIBUABLES des quartiers Saint-Georges et Dalhousie seront appelés à enregistrer leur vote et à faire leur croix à la bonne place. Nous voudrions dire par là qu'il est du devoir de chacun de voter en faveur de Freeland et de Kane. Tous les Canadiens-français qui ont un peu la notion de leurs propres intérêts et, pour parler un langage plus élevé, qui ont au cœur quelque patriotisme, ne manqueraient pas d'appuyer de leurs votes ceux qui se sont déjà battus pour la cause française ou qui nous promettent leur collaboration. Il faudrait être bien ingrat et bien aveugle pour ne pas prêter main forte aux champions de la lutte scolaire bilingue et catholique. Et l'on devra surtout se rappeler que le droit de vote a coûté assez cher aux édificateurs de la démocratie pour que l'on se fasse un devoir sacré de se rendre aux urnes. Souvent quelques personnes sont portées à négliger la mise en œuvre de cette prérogative aujourd'hui accordée aux citoyens. On se désintéresse trop, en certains milieux, de préparer l'avenir, et de rendre justice à ceux qui se dévouent au maintien de droits présentement menacés. L'esprit civique fait défaut. Cette lacune est toujours regrettable; mais il est des vices constants où la mollesse et la négligence sont synonymes d'incurie et de lâcheté. C'est pourquoi, au nom de la reconnaissance, du devoir et du bon sens, chaque contribuable sera à son poste, le vingt-cinq avril prochain.

Et les femmes canadiennes-françaises qui sont sur la liste de votation mettront de côté les embarras que cause à leur timidité l'exécution de ce devoir public. Fidèles aux dictées de leur conscience, les votantes iront aux urnes pour la défense d'une langue qu'elles vénèrent et pour l'amour d'une religion que leurs saintes mères leur ont léguée en pieux héritage. Patriotisme et religion; voilà les deux phares lumineux qu'elles ont été chargées de garder allumés pour le salut de la génération qui grandit. Les Canadiennes-françaises d'Ottawa, nous n'en doutons pas, sauront faire tout leur devoir.

On nous a appris que quelques Franco-Canadiens avaient manifesté l'intention de ne point voter. Quatre ou cinq, tout au plus. Les raisons apportées par ces indolents ou ces pusillanimes—pour employer des diminutifs—sont lamentables. Il est à espérer que ces indécis sauront retrouver assez de courage et de détermination pour agir comme des hommes et comme des patriotes. La phalange irlandaise qui nous est sympathique, de même que tous nos coreligionnaires italiens ne perdront pas cette occasion de s'affirmer ouvertement en faveur de ceux qui combattent leurs combats. En un mot, tous et toutes seront à la hauteur de leur devoir et voteront de bonne heure, samedi, le vingt-cinq avril, pour Michael Kane et le docteur Anthony Freeland.

DU BUISSON.

## Pénible contagion

TOUTES LES LEGISLATURES Y PASSERONT! Après Québec et Toronto—sans parler d'Ottawa où le régime des pots-de-vin est en permanence—voilà que Frédéricien est atteint de la contagion du scandale. Et les accusations portées contre M. J.-K. Flemming par M. L.-A. Dugal, député de Madawaska, offrent un tel caractère de gravité qu'une Commission Roy s'est vu élargie d'instituer une enquête. Comme les bruits avaient couru que le premier ministre du Nouveau-Brunswick manifestait l'intention de démissionner sous d'autres cieux, un bref fut immédiatement émis par la Cour Suprême, à la demande de Timothy Lynch and Company, requérants d'une somme de \$1,800 que M. Flemming aurait touchée pour favoriser l'émission de certaines licences de coupe forestière. On assure cependant que le bref n'a pas été signifié, vu la maladie subite de M. Flemming.

Il paraît que la preuve de péculat est écrasante et que le chef du gouvernement du Nouveau-Brunswick ne pourra que très difficilement se disculper de sa coupable conduite. L'indignation est grande dans les Provinces Maritimes, et le député académicien est appuyé par toute la population du Nouveau-Brunswick. M. Dugal et son collègue, M. Joseph H. Pelletier, ont été chaleureusement applaudis par tous leurs compatriotes pour la fière et juste attitude qu'ils ont tenue en Chambre. Composant à eux seuls toute l'opposition libérale à la législature, il fallait du courage et de l'énergie pour se lancer contre un parti ministériel puissant et peu scrupuleux des moyens à prendre pour étouffer la vérité.

Il n'y a pas de doute que M. Flemming et ses amis du pouvoir vont tenter l'impossible pour sortir de cette impasse, mais il est à espérer que la Commission Roy saura faire la lumière sans regards pour personne. Autrement, ce ne serait encore qu'un blanchissage de parti. Il est curieux de voir comment la presse anglaise se montre réticente dans le cas de M. Flemming. Lorsqu'il est agi de Québec, ces *honnetes Englishmen* ne pouvaient assez pousser les hauts cris, mais quand il s'agit de l'un des leurs... oh alors! Ce scandale—en outre de démontrer une fois de plus le grave danger des trop fortes majorités—a provoqué un incident que nous tenons à signaler ici.

M. Dugal après avoir porté contre le premier ministre les accusations que l'on sait, demanda à l'orateur le privilège de continuer son discours en français. Voilà ce que le *Soleil* dit à ce sujet: "Nous ne prétendons point imputer à crime à l'Orateur de la législature du Nouveau-Brunswick son refus de permettre par deux fois au représentant de Madawaska le droit de s'exprimer en français dans le parlement d'une province qui compte aujourd'hui une population de près de cent mille âmes parlant le français; nous reconnaissons qu'il est strictement dans la légalité, mais il est bien permis de s'étonner de l'insouciance de cette situation, surtout quand on sait que sur une population totale de 351,889, le Nouveau-Brunswick comptait, en 1911, une population de langue française de 98,611 âmes, c'est-à-dire bien près du tiers de la population; quand on remarque, notamment que dans la dernière décennie, cette population française a augmenté de vingt mille âmes environ, (exactement 18,632), et que l'accroissement total de la population dans la dite province durant cette même décennie a été de 20,769, c'est-à-dire que, tout compte fait, la population française a contribué, presque seule, à cette augmentation."

"Non ne pouvons nous empêcher de penser que, si intempestive et vaine que puisse paraître aujourd'hui la revendication du député de Madawaska, bien loin d'être inutile, et plus loin encore d'être oiseuse, elle constitue les assises d'un droit naturel, dont, un jour ou l'autre, au train que vont les choses, les électeurs de langue française au Nouveau-Brunswick seront amenés à se réclamer, pour lequel ils auront à lutter et qui devra tôt ou tard triompher." Et la *Devra* de Montréal, après avoir cité le passage ci-dessus, ajoute: "Nous nous rencontrons si rarement sur le même terrain avec notre confrère de Québec qu'il nous est fort agréable de citer en ce moment ses paroles. "La question que l'incident Dugal soulève s'imposera de plus en plus dans les diverses provinces où la population française grandit et se multiplie. "La langue française est d'usage officiel à la Chambre des Communes où nous sommes en minorité. "Pourquoi ne serait-elle pas également tolérée dans les législatures du Nouveau-Brunswick, d'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, etc., où l'on compte de nombreux députés Canadiens-français?"

## "O Canada"

Le *Westminster Gazette*, de Londres, écrit ce qui suit: "Quel devrait être l'hymne national canadien? C'est une question qui soulève beaucoup de discussion. Dans les villes de l'Ouest, dit un correspondant du *Manchester Guardian*, l'*O Canada* devient populaire, quoiqu'il n'y ait nulle part de dispositions à abandonner l'usage du *God save the King*. Jusqu'ici, le seul air patriotique vraiment canadien était le *Maple Leaf*, mais cette insipidante composition il y a longtemps par un instituteur de Toronto. *O Canada* est une œuvre qui excite l'admiration des critiques musicaux. C'est l'œuvre d'un Canadien-français qui dormait depuis bien des années. C'est un grand psaume plein d'expression et de sentiment."

Le *Westminster Gazette*, dit le *Nationalist*, rend à l'œuvre de Calixa Lavallée la justice qui lui est due. Il est bon qu'on reconnaisse en Angleterre ce que chant se répand dans tout le Canada et qu'il remplace le *Maple Leaf* for *Ever*. Mais elle se trompe, quand elle dit que l'*O Canada* est resté oublié pendant tant d'années. Le Canadien-français l'a toujours chanté, mais les Canadiens de langue anglaise auraient bien voulu faire eux-mêmes quelque chose de mieux. C'était possible, puisque personne n'a jamais prétendu que la mélodie de Lavallée soit la plus sublime qu'il y ait jamais trouvée un peuple—mais ce ne l'était pas pour un Anglais.

On crut avoir trouvé quelque chose, quand l'instituteur de Toronto rendit accehché du *Maple Leaf*, mais cet air à la gloire n'eut jamais de vogue que chez les *business men* impérialistes à toute chose un peu belle. Il se meurt de déshérence congénitale; n'en parlons plus et vive l'*O Canada*. Quand au *God save the King*, qu'il vienne de Lullu ou de Haendel, il n'a rien d'exceptionnel qui enthousiasme jamais les foules, mais il gardera toujours sa place dans les cérémonies officielles et pour renvoyer poliment coucher les gens, quand le rideau baisse au théâtre. (Le *Courier*, Saint-Hyacinthe.)

## Mme Louis Girard

Les nombreux amis de M. Rodolphe Girard, fonctionnaire public et président de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, ont appris avec une profonde douleur la mort de Madame Louis Girard, mère de M. Rodolphe Girard. Née à Saint-Stanislas de Champlain, en 1857, Mme Girard descendait de deux de nos plus anciens familles franco-canadiennes, les Tontant et les Trotter. Le service funéraire a eu lieu mardi matin à l'église Saint-Louis de France de Montréal, et la dépouille mortelle a ensuite été transportée à Trois-Rivières, endroit de l'inhumation.

Outre son mari, Madame Girard laisse pour pleurer sa petite fille enfantine Rodolphe, Donat, Octave et Alfred, ainsi que Mme J.-A. Leblanc et Mademoiselle Marie-Louise Girard. La défunte était la sœur de MM. Joseph, Johnny, Ernest, Louis, Thomas et Willie Trotter, et de Marie Trotter. A notre ami, M. Rodolphe Girard, et à la famille de M. Louis Girard, nous offrons le tribut de nos plus sincères condoléances.

## Poste de confiance

Les journaux annoncent la nomination de M. Georges Morisset, journaliste et publiciste, au poste important d'administrateur de la Commission d'Exposition de Québec. Secrétaire permanent de la Commission depuis sa fondation, M. Georges Morisset ajoutera à cette dernière charge celle d'administrateur, en remplacement de M. G. A. Vandry. Le résultat des élections a été le suivant: Président, l'hon. Cyr-F. Deléage, réélu. Vice-président, M. D.-O. L'Espérance. Trésorier, M. l'échevin Garant. Secrétaire, M. Georges Morisset, réélu. Après l'élection des officiers, on discutait des questions qui se rattachent à l'Exposition de 1914, qui sera tenue du 31 août au 5 septembre.

Le circuit des expositions dans la province sera comme suit: Valleyfield, Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke et Ottawa. LUDOVIC.

Ne manquez pas de lire, dans le présent numéro, les deux articles intitulés: "L'unique solution" et "Tapage d'écoliers".

# DU NOUVEAU ! TOUJOURS DU NOUVEAU !

Avez-vous vu nos imperméables, nouveaux patrons, couleurs nouvelles ?

Toutes nos marchandises sont ce qu'il y a de mieux.

Si vous voulez être chic, bien habillé, achetez votre toilette à notre magasin, il est reconnu comme le rendez-vous de la jeunesse fashionable et élégante, parce que nos marchandises sont les plus à la mode et vendues à des prix remarquables.

Chapeaux durs, dans les dernières modes américaines \$2.00 et \$2.50

Chapeaux mous, nouvelle forme, nouvelles nuances, \$2.00, \$3.50 et \$3.00.

Chapeaux nous Tango—le dernier cri de la saison—dans toutes les nuances \$2.50 à \$3.00

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de casquettes de toutes les prix, depuis 50c à \$2.00

Nos nouvelles chemises pour le printemps sont aussi arrivées, et nous avons ce qu'il y a de plus beau et de plus chic. Prix populaires de \$1.00 à \$3.00

Cravates, les plus beaux patrons, les couleurs les mieux assorties de 50c à \$1.00

Imperméables "Balmacan", dernier style, toutes les grandeurs se vendant partout \$20.00. A notre magasin jusqu'au 1er mai \$18.00

Gants Perrin et Dent's en chamouis \$1.00

Gants Perrin et Dent's en subèle gris \$1.50

Gants Perrin et Dent's en dog skin \$1.00 et \$1.50

Ces gants sont tous garantis.

Les chaussons BLANCS sont ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps, nous les avons à 35c. et 50c. la pr.

Combinations (corps et caleçons), pesant pour le printemps, en laine et, cashmere de \$1.50 à \$3.50.

Complets Norfolk pour Garçonnetts sont exceptionnels \$7.50.

En tweed brun foncé et uni.

Ils sont faits dans les derniers goûts. Les jeunes vous diront que ce sont les habits qu'ils désirent. Amenez-les ici et faites leur en essayer un. Ils ajustent bien, paraissent bien, et durent longtemps.

Mesdames les agents de la fameuse manufacture Art-Kraft pour la basse-ville.

**J. B. SENEGAL, MERCIER et CHAPELIER**

Angle des rues Dalhousie et Rideau, OTTAWA. Téléphone: Rideau 2201.

## Dollard des Ormeaux

A cette terre qui a porté le nom de Nouvelle-France, nous gardons un souvenir attaché. Nous nous la rappelons née de l'enthousiasme et de la volonté des nôtres, fille de leur patriotisme et de leur foi, et nous savons qu'elle se le rappelle.

Depuis ces dernières années, au sein de l'immense prospérité de ces "quelques arpents de neige" devenue une contrée si active et si opulente, les anniversaires se succèdent, dont nous n'avons qu'à nous enorgueillir. C'est toujours des gens de chez nous que le marbre ou le bronze, sur les bords du Saint-Laurent, à Montréal ou à Québec, honore.

La prochaine commémoration réunira les noms de Dollard des Ormeaux et de seize de ses compagnons. Le Canada se souvient qu'il leur doit peut-être d'exister encore, car cette poignée de braves ne pas faire si les Iroquois eussent ce qu'ils ont résolu pour ravager nos côtes.

Nous sommes plus en guerre que jamais, écrit le gouverneur de Québec, M. d'Argenson, au ministre, et encore plus dans la latitude. Nous n'avons plus de blé ou fort peu, et il y a trois mois à attendre la récolte, que nous sommes en grand danger de ne pas faire si les Iroquois eussent ce qu'ils ont résolu pour ravager nos côtes.

On ignore le nombre des Iroquois qui périrent dans cette action; il fut considérable. Après ce combat, ayant sous les yeux le spectacle de tant de cadavres étendus des sauvages firent ce raisonnement: "Si dix-sept Français, n'ayant pour toute défense qu'un misérable réduit, ont tué un si grand nombre de nos guerriers, comment serions-nous donc traités par eux si nous allons les attaquer dans des maisons de pierre, disposées pour se défendre et où des hommes de pareil courage se seraient réunis. Ce serait une folie, nous y péririons tous. Retirons-nous donc et reprenons le chemin de nos bourgades."

Et le fait est que l'armée sauvage, en marche sur Québec, mise au courant de cet exploit, n'avancèrent plus. L'invasion était arrêtée. Les Pères Jésuites, dans leurs relations de cette année, écrivait: "Il faut donner à la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

dessus de l'île de Montréal, ils s'établissent dans un petit retranchement construit l'année précédente par les Algonquins. Ce réduit n'est point flanqué et n'a pour toute défense que de méchants pieux, déjà en mauvais état. Ils y attendent les Iroquois, en compagnie de quelques Hurons alliés, des alliés d'ailleurs bien peu sûrs. Un petit parti de Nez-Perçés, venus en éclaireurs, arrivent en barques et harcèlent les Français à diverses reprises sans les chicaner. Le nombre des assaillants croît d'une façon inquiétante. Hors leur chef, les Hurons effrayés, trahissent et passent à l'ennemi. Ils lui apprennent que les blancs ne sont que dix-sept; les Iroquois, encouragés par cette assurance, s'apprêtent, se massent, font un rampart des cadavres de leurs morts, enserment de plus en plus la palissade, bondissent à l'intérieur en dépit des décharges de mousqueterie. Dollard, le premier, tomba. La mort de ce héros, loin d'abattre le courage des autres, sembla les rendre plus audacieux et plus intrépides, chacun d'eux enviait plus qu'il ne l'appréhendait une mort aussi glorieuse.

Après un peu de la palissade, un de ces braves sauta à la place, le sabre ou la hache à la main, tuant ou massacrant tout ce qu'il rencontrait, jusqu'à ce qu'il fut tué lui-même.

On ignore le nombre des Iroquois qui périrent dans cette action; il fut considérable. Après ce combat, ayant sous les yeux le spectacle de tant de cadavres étendus des sauvages firent ce raisonnement: "Si dix-sept Français, n'ayant pour toute défense qu'un misérable réduit, ont tué un si grand nombre de nos guerriers, comment serions-nous donc traités par eux si nous allons les attaquer dans des maisons de pierre, disposées pour se défendre et où des hommes de pareil courage se seraient réunis. Ce serait une folie, nous y péririons tous. Retirons-nous donc et reprenons le chemin de nos bourgades."

Et le fait est que l'armée sauvage, en marche sur Québec, mise au courant de cet exploit, n'avancèrent plus. L'invasion était arrêtée. Les Pères Jésuites, dans leurs relations de cette année, écrivait: "Il faut donner à la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

Le combat du Long-Sault est le plus beau fait d'armes de toute l'épopée canadienne. "Nous ne pensions pas, disait leur dernier historien, diminuer la gloire qu'ils se sont acquis devant Dieu, si nous ne nous étions fait de la gloire à dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice, et que nous ne pouvons refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

ciement pour l'achèvement si cordial qui lui est fait à Ottawa. M. l'abbé Gauthier entame sa conférence de main de maître. Elle devient extrêmement intéressante à mesure que notre anxiété grandit... Nous sommes en pleine forêt et nous suivons un personnage étrange, dans un lieu plus étrange encore où se passent des choses plutôt mystérieuses. Après s'être demandé cent fois le nom de cet homme qui semble jouir d'un si merveilleux prestige, nous apprenons enfin qu'il porte le titre ronflant de Comte de Cagliostro; mais ce n'est pas là son vrai nom puisqu'il n'est né de parents pauvres d'origine obscure, et qu'il s'appelle tout simplement Joseph Balsamos. Sa carrière est bien remplie: il est voleur, franc-maçon, charlatan, bandit, assassin, et pour faire naître l'oubli sur ses actes plutôt répréhensibles, et dérouter la justice lancée à sa poursuite, il change de costume, de langue, de pays, voire même de figure, aussi facilement qu'il change de nom.

La vie de ce singulier personnage semble plutôt tenir de la légende que de l'histoire. On croirait lire un de ces contes fantastiques qui charmaient jadis notre enfance: "A force de vols, de ruse et de mensonges, Cagliostro devient l'adulé des foules; il est à l'apogée de sa gloire; il entre en relations avec le cardinal de Rohan qu'il appelle son ami; les princes de la Cour lui font fête; il possède des laquais, un équipage somptueux; il est revêtu de riches étoffes, orné de diamants et de pierres précieuses; qui n'en sont pas si on les regarde de près".

Il épouse une jeune fille délicieusement belle, mais dont l'esprit, hélas! est frivole et léger: "une âme de poupée dans un corps de femme", voilà ce qu'elle est. Ils vont ainsi de ville en ville recueillant les suffrages et les adulations d'un peuple ébloui par tant d'éclat.

Mais à quoi tient la gloire de ce monde? Après plusieurs années de ce triomphe, Cagliostro connaît enfin la défaite; ceux-là même qui l'avaient acclamé, l'insultent et se tournent contre lui; sa femme aussi le délaisse... C'est le moment où la justice divine a son heure; Cagliostro est fait prisonnier; pendant longtemps, il gémit dans un noir cachot. Un jour, il sent le besoin, si d'ailleurs Cagliostro connaît le besoin, de se confesser; il demande un confesseur. On lui introduit dans sa cellule un vieux capucin. Il se jette à ses pieds, lui demande pardon des crimes qu'il s'est commis et, dans un déluge de larmes, il supplie le religieux de lui donner la discipline. Celui-ci le croit sincère; il lui parle de la miséricorde de Dieu pour les pécheurs, il lui récite: "Cœur bon, moi fidèle, et dénonçant le cor don de sa ceinture, il s'apprête à lui donner la discipline. D'un bond, le prisonnier se jette sur lui, et, lui arrachant le cordon de ses mains, cherche à l'étrangler... Mais, heureusement, le religieux est aussi vigoureux qu'il est bracté, il a vite fait de repousser son adversaire et par ses cris, il appelle à son aide les gardes de la prison qui se rendent bientôt maîtres de Cagliostro. Celui-ci meurt quelque temps après, inconnu et déjà oublié."

Le confesseur termine en faisant passer devant nos yeux la grande figure du Christ, immuablement belle et pure; Lui seul demeure, à travers les siècles, le divin conquérant qui attire à sa suite et nos cœurs et nos âmes... La conférence fut "encadrée" de fraies minces de fées roses, et même d'un petit lutin noir, qui firent vibrer tout à tour les cordes de nos âmes par leurs voix pleines de chansons et leurs mélodies. La chorale de l'A. C. F. sous l'habile direction de Mlle Léontine Boutin, rendit avec succès deux jolis chœurs que moi de cette belle soirée, si vous en souvenez été là.

Que Mademoiselle Chartrand me pardonne si je cite son nom; elle aime si peu cela! Mais elle est l'âme de nos fêtes là-bas et, des heures si douces que nous avons passées ensemble, des élan d'enthousiasme que nous avons eus auprès d'elle, du désir de mieux faire avec lequel nous sommes revenues, il me faut la remercier!

**Conférence**  
Nous empruntons au Foyer — le vaillant organe de l'Association Catholique Féminine — le compte rendu suivant d'une conférence faite récemment à Ottawa par le dévoué directeur général de l'œuvre, M. l'abbé H. Gauthier, p.s.s.

Trois des plus actives directrices de l'Association Catholique Féminine, Mademoiselles Yvonne Maille, Georgette Berthiaume et Ernestine Renaud, étaient venues spécialement de Montréal assister à cette conférence.

Dit l'excellente chroniqueuse du Foyer: Je suis encore sous le charme de la brillante conférence qui fut donnée à Ottawa, le 18 février dernier, par notre Directeur, L'Association Catholique Féminine, dont les fêtes ont toujours un cachet de réserve et d'intimité qui me plaît, est maintenant bien connue du public d'Ottawa. J'ose même ajouter qu'elle en a toute la sympathie. L'auditoire d'élite qui remplissait la salle du sous-sol de l'église du Sacré-Cœur, témoignait hautement de l'intérêt que l'on porte à notre jeune Association.

A mon grand regret, je ne puis vous faire qu'une pâle esquisse de cette jolie soirée préparée par des jeunes filles dont le dévouement constitue l'un des charmes les plus puissants. Après quelques mots de remer-

ciement pour l'achèvement si cordial qui lui est fait à Ottawa. M. l'abbé Gauthier entame sa conférence de main de maître. Elle devient extrêmement intéressante à mesure que notre anxiété grandit... Nous sommes en pleine forêt et nous suivons un personnage étrange, dans un lieu plus étrange encore où se passent des choses plutôt mystérieuses. Après s'être demandé cent fois le nom de cet homme qui semble jouir d'un si merveilleux prestige, nous apprenons enfin qu'il porte le titre ronflant de Comte de Cagliostro; mais ce n'est pas là son vrai nom puisqu'il n'est né de parents pauvres d'origine obscure, et qu'il s'appelle tout simplement Joseph Balsamos. Sa carrière est bien remplie: il est voleur, franc-maçon, charlatan, bandit, assassin, et pour faire naître l'oubli sur ses actes plutôt répréhensibles, et dérouter la justice lancée à sa poursuite, il change de costume, de langue, de pays, voire même de figure, aussi facilement qu'il change de nom.

La vie de ce singulier personnage semble plutôt tenir de la légende que de l'histoire. On croirait lire un de ces contes fantastiques qui charmaient jadis notre enfance: "A force de vols, de ruse et de mensonges, Cagliostro devient l'adulé des foules; il est à l'apogée de sa gloire; il entre en relations avec le cardinal de Rohan qu'il appelle son ami; les princes de la Cour lui font fête; il possède des laquais, un équipage somptueux; il est revêtu de riches étoffes, orné de diamants et de pierres précieuses; qui n'en sont pas si on les regarde de près".

Il épouse une jeune fille délicieusement belle, mais dont l'esprit, hélas! est frivole et léger: "une âme de poupée dans un corps de femme", voilà ce qu'elle est. Ils vont ainsi de ville en ville recueillant les suffrages et les adulations d'un peuple ébloui par tant d'éclat.

Mais à quoi tient la gloire de ce monde? Après plusieurs années de ce triomphe, Cagliostro connaît enfin la défaite; ceux-là même qui l'avaient acclamé, l'insultent et se tournent contre lui; sa femme aussi le délaisse... C'est le moment où la justice divine a son heure; Cagliostro est fait prisonnier; pendant longtemps, il gémit dans un noir cachot. Un jour, il sent le besoin, si d'ailleurs Cagliostro connaît le besoin, de se confesser; il demande un confesseur. On lui introduit dans sa cellule un vieux capucin. Il se jette à ses pieds, lui demande pardon des crimes qu'il s'est commis et, dans un déluge de larmes, il supplie le religieux de lui donner la discipline. Celui-ci le croit sincère; il lui parle de la miséricorde de Dieu pour les pécheurs, il lui récite: "Cœur bon, moi fidèle, et dénonçant le cor don de sa ceinture, il s'apprête à lui donner la discipline. D'un bond, le prisonnier se jette sur lui, et, lui arrachant le cordon de ses mains, cherche à l'étrangler... Mais, heureusement, le religieux est aussi vigoureux qu'il est bracté, il a vite fait de repousser son adversaire et par ses cris, il appelle à son aide les gardes de la prison qui se rendent bientôt maîtres de Cagliostro. Celui-ci meurt quelque temps après, inconnu et déjà oublié."

se convertisse et qu'il vive. Rassurez-vous donc, bonnes âmes qui tremblez sur le sort affreux que l'on prépare aux hôteliers. Nous ne voulons pas tremper nos mains dans leur sang; nous voulons simplement empêcher que nos compatriotes ne trempent dans leur alcool des corps et des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ.

Oh! je sais quelle abominable réputation voudraient nous faire les précheurs de modération. A leurs yeux, qui louchent toujours, nous sommes des exagérés, des toqués, des visionnaires. Notre intransigence compromet tout. Nous noirissons à plaisir les gens que nous voulons combattre; nous rêvons d'essayer des montagnes de méfaits pour justifier nos cris de guerre.

Comme s'il était besoin de sortir de la réalité pour trouver des motifs à la croisade alcooolique! Les ruines qui nous crévent les yeux et qui jonchent toutes les routes n'ont pas besoin que nous rêvions à ajouter quel que soit elle-même à éveiller tout les les généreuses indignations et à armer tous les braves cœurs et les libes.

C'est en vain que l'on travaille, en certains quartiers, à créer une sorte de légende autour des soldats et des apôtres de la Croix Noire. On ne réussira à donner le change à personne.

La légende existe, certes, mais pas du côté que l'on pense. Depuis longtemps on en tisse la trame avec le fil grossier des plus sotts préjugés. Les besoins du commerce, les effets bienfaisants de l'alcool, la nécessité des buvettes, les exigences de la civilisation moderne; voilà de quels misérables chiffons on tire la matière de cette légende. Sous ce vain tissu on a réussi trop souvent et trop longtemps à voiler les méfaits de l'alcool et les laideurs d'un commerce qui trafique de la santé des corps et des âmes.

Or, nous avons érévê la légende; et à travers la déchirure du public a pu voir les réalités, qui ne sont point belles. De là l'effarément des buvetiers et de leurs amis. Dans un geste de pudeur comme le rassemblement et se hâtent de recoudre les lambeaux du voile que le mensonge avait jeté sur leur triste négoce. Mais ils comprennent que ce accommodage maladroit laissera toujours passer la lumière, et que les yeux qui se sont ouverts sur la réalité ne peuvent plus être trompés par les apparences.

Voilà pourquoi ils maudissent les mains audacieuses qui n'ont pas osé respecter la légende et qui ont mis à nu les laideurs hideuses de l'alcoolisme. Ils veulent nous faire passer pour des boureaux, et ils prennent devant le public une pose de martyrs. Or, boureaux nous ne sommes, non plus que martyrs ils ne sont.

Ces messieurs veulent savoir pourquoi nous leur faisons la guerre? C'est tout simplement parce qu'ils vendent de l'alcool. La réponse est courte, mais pleine. Je me propose d'en faire voir la plénitude dans les quelques causes qui vont suivre. Quand j'aurai dit tout ce que je pense et tout ce que je sais de l'alcool; quand j'aurai administré toutes mes pilules antialcooliques, les barreaux et les martyrs parviendront peut-être alors dans leur leur vrai rôle et à leur vraie place. On saura à qui doit aller la malédiction, à qui la pitié.

**DOCTEUR BOILEAU.**  
(La "Croix")

**L'opinion de sir Thomas**  
Dans une entrevue spéciale accordée au "Financial Post of Canada", sir Thomas Shaughnessy a fait la déclaration suivante sur la situation financière canadienne:

"Je considère, dit-il, que la manœuvre canadienne à l'étranger l'an dernier, est la meilleure indication montrant le haut point où se tient le crédit du Canada en Europe.

"Le Pacifique Canadien n'a nul besoin d'emprunter à l'étranger, attendu qu'il dispose de plus d'argent qu'il n'en faut pour exécuter ses travaux, lesquels seront pourtant considérables cette année. Le C. P. R. a dépensé plus d'argent sur ses lignes qu'il n'en a emprunté, mais il a toujours eu le stock de débentures pour le supporter."

Sir Thomas ne s'est pas pressé pour donner son opinion sur la situation des actions sur le marché. "J'aime mieux, dit-il, ne pas dire si à l'heure actuelle, il est ou non, opportun d'acheter des valeurs sur le marché. Je suis d'ailleurs plus engagé dans les opérations du Pacifique, que dans le mouvement du marché de la Bourse."

"Je crois que les affaires vont bientôt se relever; de grandes quantités de marchandises démantées à travers l'ouest sont présentement épuisées et doivent être remplacées dans le plus court délai. Ceci signifie une augmentation des affaires et du trafic."

## Banque Nationale

FONDÉE EN 1869

CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,500,000. CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000. ACTIF TOTAL, \$23,923,738,39.

### Notre Succursale de Paris

14 rue Auber

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine.

Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur les balances quotidiennes. Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

**ST-GEO. LEMOINE, gérant.**

**BUREAU:** 292 Dalhousie.  
**TELEPHONES:** Rideau 604  
**RESIDENCE:** Queen 121.

*St. Joseph*  
Comptable - Auditeur  
Ottawa, Ont.

### L'œil au guet

Sous cette rubrique, le Nationalist public ce qui suit: L'Ontario a deux sièges vacants au sénat depuis la mort des sénateurs Cox et sir G.-W. Ross. Va-t-on profiter de l'occasion pour donner un représentant additionnel à nos compatriotes de cette province dans la Chambre haute?

On dit M. Borden très bien disposé dans ce sens; on va même jusqu'à affirmer qu'il a donné sa parole que l'une des premières vacances serait remplie par l'un de nos nôtres et que ce n'était que justice.

Nous croyons M. Borden sincère, mais nous doutons de son énergie. C'est à nos représentants dans le cabinet, en tout cas, d'avoir l'œil au guet et, au besoin, de lui rappeler sa parole... mais de lui rappeler de façon à ce qu'il comprenne qu'on est sérieux.

La nomination devait se faire il y a un an, lorsque, à la dernière minute, le raisonnement d'un personnage toujours théorique et animé des "very best sentiments towards his French-Canadian Friends", l'emporta encore une fois.

Nous allons voir s'il gagnera cette année encore.

### Nos "préjugés"

Dit l'Evening National, de Manchester.

Nous sommes heureux de reproduire de l'"America", de New-York, la remarque fort juste suivante: "La 'British Review' de janvier contient une excellente défense historique des droits des Canadiens-français, de la plume de cet écrivain bien connu sur les questions catholiques au Canada, M. P. W. Grey. Le 'Times' de Londres le louange et il dit qu'il le nomme clairement que la paix au Canada ne peut être obtenue que, par le respect des 'préjugés' canadiens-français. Ce malheureux mot projeté un flot de lumière sur l'attitude de l'esprit anglais même lorsqu'il est d'une disposition amicale, ce qui montre comment sa sympathie va spontanément, non aux Français persécutés, mais à l'agresseur orangiste, et que si les Canadiens-français doivent retenir quelque chose qui leur appartienne, ils doivent le faire par voie de simple concession reposant sur une conviction intellectuelle de son utilité. Qu'on nous permette de faire remarquer au 'Times' et à ses lecteurs que le fait POUR UN BRUPEL D'AIMER SA LANGUE, SES COUTUMES, SA RELIGION, N'EST PAS UN 'PREJUGE', MAIS UNE CARACTÉRISTIQUE ESSENTIELLE DE LA RACE. Lorsque le langage, les coutumes, la religion sont semblables à tout ce qui produit l'attachement des Canadiens-français, cela devient une vertu. Dis que les Anglais au Canada, qui sont séparés de la minorité orangiste, comprendront cela, la paix et l'harmonie ne sera pas loin de régner."

### On demande

Un agent pour la sollicitation des annonces et travaux de ville. Un homme d'expérience peut facilement se faire un salaire de \$25 à \$30 par semaine. S'adresser à LA "JUSTICE" 457 rue Sussex, Ottawa. Téléphone: Rideau 736.

## JOSEPH COTE

Agent d'Assurances

Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie. Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes.

93 rue George, Ottawa. Téléphone: Rideau 1350.

## LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Livrés de Prières, Chapelets, Médailles, Statues, Bénitiers, Images, Crucifix.

Aussi un bel assortiment de livres de classes.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la

### LIBRAIRIE P. C. Guillaume

Angle des rues Sussex et York.

### On demande

On demande des hommes sobres et honnêtes pour faire la sollicitation dans l'immobilier, les assurances sur la vie et le feu, etc. Des agents actifs peuvent se créer un excellent salaire et une position d'avenir. Salaire et commission.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux des Agences Fédérales, 292 rue Dalhousie, téléphone: R. 504; ou à 169 rue Principale, Hull, téléphone: Q. 7788.

L'homme qui même une double vie ne fait pas pour cela le travail de deux hommes.

# CHARBON

Nous en avons en quantité de toutes les grosseurs, et de qualité garantie. Faites-en l'essai, et vous n'en voudrez jamais d'autres.

O'REILLY & BELANGER, Limited. 38 rue Sparks, Bâtisse du Russell. Tél. : 0. 861.

## Les cuves et les seaux en pulpe d'EDDY

retiennent la chaleur de l'eau beaucoup plus longtemps que celles qui sont en bois ou en tôle galvanisée. Sont meilleur marché que ces dernières. Dureront plus longtemps et ne rouillent pas la lingée.

## J. D. GRENIER,

Le tailleur à la mode de la rue Dalhousie,

peut rendre un morceau de tweed et vous en faire un bel HABILLEMENT ou un magnifique PALEOTOT qu'il vous vendra à 20 ou 25 pour cent meilleur marché que n'importe où ailleurs. C'est de sa part de la philanthropie qui vous fait faire de l'économie.

278 RUE DALHOUSIE, OTTAWA. Téléphone : Rideau 957.

## Canadian Northern Steamships Limited THE ROYAL LINE

La ligne maritime qui est absolument la plus belle et la plus rapide

Depart de St. John, N. B. Royal Edward le 22 avril

On arrive à Bristol. Correspondance directe pour Londres et pour Paris.

S.-J. MONTGOMERY RUE SPARKS, BLOC RUSSELL. TELEPHONE: QUEEN-3544.

## Ferronnerie à Bon Marché.

Ustensiles de Cuisine—en Aluminium, en Email et Fer-blanc aux prix coûtants. Poêle à l'huile "Perfection" prix \$4.00 pour \$3.50, \$4.50 pour \$4.00, \$5.50 pour \$5.00, \$6.00 pour \$5.50.

Patins H. Boker—Au prix coûtant. Traineaux, Hockeyes, Raquettes. Au prix du gros. Economisez, faites vos achats à notre magasin.

McDOUGAL'S LIMITED 881 rue Sussex. Téléphone: Rideau 2327.

## Vous vous demandez souvent :

Où puis-je avoir les meilleures impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avance ?

## Nous vous répondons :

LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et recommandé. Les ateliers de :

# LA JUSTICE

sont ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles.

Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.

457-459 rue Sussex, Ottawa

Téléphone : Rideau 736.

## FEUILLETON DE LA "JUSTICE" ROBERT LOZÉ Par Errol Bouchette

...dédaignant d'être le lierre parasite. Lors même qu'on n'est pas le chené ou le tilleul.

(Suite.)

Enfin la traversée eut lieu. Au moment où le bateau accostait, Robert redoubla d'attention. —Soulèvez la civière, mes amis, et tenez-la bien afin que le blessé ne ressent pas le choc du bateau touchant le quai.

M. de la Chonaye attendait sa fille et son gendre. Il partit avec eux, après avoir dit à Robert : —J'espère, monsieur, que nous aurons l'avantage de nous revoir dans des circonstances plus heureuses et de vous renouveler nos remerciements.

Quant au jeune avocat, exténué de fatigue et d'émotion, il entra dans la première hôtellerie qui se trouva sur son chemin, s'endorment tout habillé et ne se réveilla que le lendemain matin.

Après s'être enquis une dernière fois de la santé de M. Coutu et de M. et Mme Gardner, et avoir obtenu des réponses rassurantes, il continua son voyage.

### CHAPITRE XVI

#### L'ÉPREUVE.

Montréal. C'était le lieu et le moment de tenter le grand effort.

Le jeune homme ressentit la poignante émotion du soldat marchant pour la première fois à l'ennemi. Mais il reprit ce serrement de cœur que produisait chez lui son entrée dans l'inconnu, et il se mit à l'œuvre.

Deux problèmes s'imposaient. Vivre suivant ses nouvelles résolutions. Une circonstance le favorisait. Il n'eut pas à rompre avec son passé. Ce passé l'avait quitté. Son bureau était désert. Bittner était parti, et avec Bittner toute cette suite d'affaires douteuses et loucheuses dont ils avaient ensemble vécu.

D'un autre côté, nous le savons, il était sans ressources. Il est vrai qu'il n'avait de dette que celle du loyer arriéré de son bureau.

Le propriétaire de l'immeuble, qu'il alla voir tout d'abord, consentit volontiers à attendre quelques semaines un homme qui s'était toujours fidèlement acquitté de ses obligations.

Puis l'avocat fit venir Bittner et exigea un règlement final et immédiat.

—La présente transaction, dit Robert, sera la dernière entre nous. Il faut qu'elle soit terminée avant que vous sortiez d'ici. Du reste, vous ne me trouverez pas exigeant.

Bittner, incapable de comprendre ce qui s'était opéré dans l'âme de son ancien patron, même si celui-ci eût jugé à propos de l'en instruire, et qui s'attendait de sa part à des reproches mérités, fut surpris de sa grande modération.

Il lui rendit compte des sommes de toute provenance qu'il avait retirées, mais il déclara ne pouvoir verser la part qui revenait à l'avocat immédiatement.

—Versé alors ce que vous pourriez contre ma quittance finale que voici, est-il me faut à tout prix en finir maintenant.

Robert obtint une centaine de dollars, représentant beaucoup moins que ce qu'il pouvait légalement exiger, mais il était loin de songer à s'en plaindre. Il voulait toucher le moins possible de cet argent-là. Il déposa le montant à la banque.

Rencontrant un jeune confrère nouvellement admis aux examens de juillet, il lui proposa de lui sous-louer une des pièces de son bureau, ce qui fut accepté. Il lui restait deux pièces. De l'une, il fit sa chambre à coucher, de l'autre, son étude; cet arrangement devait réduire considérablement sa dépense. Le jour même, il installa son jeune confrère et s'installa lui-même. Ouvrant ensuite ses livres de compte, il ferma méthodiquement tous ceux qui tenaient à son ancien métier, copia sur des feuilles séparées ceux qui lui semblaient légitimes et qui lui étaient dus pour la plupart de clients qu'il avait rencontrés dans le cercle de madame de Tilly. Il avait évité jusqu'ici d'en réclamer le paiement, dans l'espoir de conserver cette clientèle. Presque tous ces montants seraient payés promptement et augmenteraient d'autant son petit dépôt à la banque.

Robert était arrivé à Montréal à huit heures du matin. Il était maintenant huit heures du soir. En douze heures, il s'était procuré des ressources pour ses besoins immédiats, s'était installé et était prêt à commencer sa nouvelle vie. Et maintenant il était seul dans ses chambres silencieuses, dans un entourage familier et qui pourtant lui paraissait étranger. Il lui semblait que des années s'étaient écoulées depuis qu'il avait pris place devant ce bureau, tant la transformation qui s'était opérée en lui

était profonde et complète. Un sentiment de solitude et de tristesse pesait sur lui. Son cœur était loth. Mais, se dit-il, ces rumeurs sont malsaines, chassons les. Malgré sa fatigue, il se mit à écrire à sa mère d'abord, puis à Irène. Et ce fut sa première lettre d'amour, de cet amour qui s'abandonne aux confidences, dit tout ce qu'il fait et tout ce qu'il pense. Robert, en écrivant, constatait avec joie que dans ses actions comme dans ses intentions, il n'y avait rien maintenant qu'il eût désiré cacher. Sa plume courait librement comme sa pensée.

—Chère amie, lorsque je vous disais que j'étais indigne de vous, je me rendais vaguement compte que je disais vrai, mais je n'avais pas encore fait mon examen de conscience et je sentais la chose bien plus que je ne la raisonnais. L'amour et le malheur m'ont apporté la lumière. J'étais indigne de vous et de toute femme bonne et sincère, parce que je n'avais pas eu pris mon devoir d'homme et que je suivais une mauvaise route. Dans la voie nouvelle où j'entre aujourd'hui, je me réhabiliterai par le travail et le courage, si j'ai comme je l'espère, la force d'y persévérer. Pour cela, j'essaierai d'abord de bien comprendre mes devoirs. L'avocat, s'il a une raison d'être, doit faire plus qu'obéir à la lettre des lois. Il doit avoir une mission, il doit être un guerrier. Pas plus que le prêtre ou le médecin, il ne lui est permis de prêter son ministère aux abus sociaux. C'est, ou du moins ce devrait être, jusqu'à un certain point, une profession de sacrifice que la sienne puisqu'elle conduit à la plus haute fonction de la vie civile: la magistrature. Elle demande donc une vocation spéciale, quelquefois beaucoup de ceux qui s'y jettent ne soupçonnent pas qu'ils en font un métier pour vivre. L'honneur est leur but, la légalité leur unique frein. Sans doute, l'avocat, comme le prêtre et le médecin, doit pouvoir vivre de sa profession. Mais ce n'est pas une raison pour faire de son bureau un lieu de plaisir.

C'est avec cela devant les yeux que je vais travailler. Peut-être n'étais-je vraiment pas appelé à l'état que j'ai embrassé. Il est certain que ces vocations ne sont pas communes parmi les hommes. Maintenant que j'y suis, je dois accomplir les devoirs et observer de près cette chose complexe qui se compose de relations des hommes entre eux sous la direction des lois. Cette science ne consiste pas uniquement ni même principalement en la connaissance des textes, encore moins de savoir suivre le fil du dédale tortueux de la chicane. Il faut pouvoir peser ces lois dans la balance, découvrir comment, quelquefois dans leur forme, plus souvent dans la manière de les appliquer, elles s'écartent du droit et de la charité.

Je sais bien que cet idéal est élevé. Sans doute beaucoup de gens se moqueraient si je le leur exposais. On me répondrait qu'avec de telles idées on ne vit pas au barreau. Il est même possible que vous ne sachiez pas ce que j'entends par moi-même. Pourtant, je ne le crois pas. Il me semble que lorsqu'on se reconnaît impuissant à faire le bien ou à éviter le mal dans une certaine carrière, il faut en chercher une autre. Et je suis bien certain au moins que si j'exagère, c'est que je suis ébloui par la splendeur de la vérité nouvelle, mentrie, comme un aveugle guéri qui, pour la première fois, contemple les beautés de l'univers. Tout cela, chère amie, me rapproche de vous, ce qui serait déjà une récompense plus que suffisante pour un effort beaucoup plus grand. Mais j'ai le sentiment que même au point de vue matériel, je n'aurai pas à me repentir d'avoir visé si haut.

C'est ainsi que le jeune homme, ouvrant son cœur à sa fiancée, se raffermissait de plus en plus dans ses résolutions. Et ce soir-là même, entendant sa tâche, il recommençait la lecture des commentaires du code civil avec une intelligence bien autrement profonde de leur philosophie qu'il y avait apporté auparavant. A partir de ce jour, fidèle à son programme, il s'appliqua particulièrement à dévider l'esprit des lois dont il connaissait la lettre.

Il vint un temps, et plus tôt qu'on ne pourrait le croire, où il fut en état de juger, où le vrai et le faux en droit—c'est-à-dire en matière morale et sociale, car ces choses se tiennent—ne furent plus pour lui de vains mots. Erreurs, abus, points faibles ressortaient dans son esprit comme autant de taches qu'il l'obsédaient et qu'il voulait à tout prix effacer. Des remèdes, au moins des remèdes tentatifs s'offrant à sa pensée, il ne pouvait s'empêcher de les faire connaître. Aussi, bientôt, dans les

publications de jurisprudence, le nom de Robert Lozé commença à paraître. Ces écrits, traitant de sujets bien mérités, pleins d'idées nouvelles, inspirés par une évidente bonne foi, commençaient à capter l'attention. Ceux qui, au barreau surtout, avaient connu le Robert d'autrefois, se frotaient les yeux, en lisant, car l'auteur de ces lignes n'était certes pas un vulgaire écrivain. On y voyait poindre le philosophe et le juriste.

C'est assez dire que le jeune homme se passionnait pour sa nouvelle vie. Acceptée d'abord comme un sacrifice nécessaire, il y trouvait dès les premiers mois, des compensations telles qu'il en était tout étonné. Lui qui avait redouté les humiliations et les quolibets, il était entouré d'un respect toujours grandissant et qui lui causait une satisfaction profonde.

—Etre fidèle à ses résolutions! Mais à vrai dire, maintenant il n'avait aucune intention de ne pas l'être. Dans sa vie, que sous certains rapports on pouvait appeler austère, ses revenus très diminués, avec les quelques ressources ménagées au début, suffisaient à ses besoins. Ce qu'il surprenait, il ne manquait pas de travail. Avec la confiance publique, les affaires venaient.

On comprend qu'il n'acceptait pas comme autrefois tout ce qui se présentait. Beaucoup de gens trouvaient même qu'il se moquait trop sévère, à la façon des nouveaux convertis. Mais nous ne peignons pas ici un personnage imaginaire. Il nous devons dire les choses telles qu'elles se sont passées, sans d'ailleurs prendre la responsabilité des opinions ni des conséquences.

Des fournisseurs vinrent lui offrir la perception de leurs créances, aux conditions ordinaires du tant pour cent sur les montants perçus; chose défendue par les règlements du barreau qu'on éludait quelquefois. Il s'agissait en somme de saisir les meubles et le salaire d'une foule de petites gens de les mettre sur le carreau, suivant l'expression consacrée.

Robert refusa tout cela. —Je ne prétends pas, dit-il à ces personnes, que ce que vous me demandez de faire soit illégal ou injuste. Il est même probable, dans l'état actuel de la loi et de l'usage, que vous ne puissiez pas faire autrement que vous faites. Seulement, les dettes dont vous désirez poursuivre le recouvrement, tiennent plus ou moins à une plaie sociale dont les ravages sont apparemment de ceux que le système d'aujourd'hui encourage d'une part le consommateur à une dépense qui va souvent au-delà de ses moyens, et d'employer ensuite contre lui des modes de recouvrement cruels, puisque, s'ils sont efficaces, ils atteignent bien plus les innocents que les coupables, tandis que la plupart du temps, le fait est illusoire. Vous savez cela par expérience, puisque, afin d'éviter des risques personnels, vous me proposez à moi d'enfreindre les règlements de mon ordre. Le fournisseur en souffre autant que le consommateur, et personne n'en profite, pas même, à la longue, ceux dont le métier est de faire rendre gorge aux imprudents qui s'endettent. Or, confond trop souvent les créances, pour faire avec le crédit financier et commercial, lequel est aussi avantageux qu'il est nécessaire et qui ne donne pas lieu aux mêmes inconvénients. Ces idées ne sont pas encore celles de tout le monde, je le sais bien, mais elles se feront jour. En attendant, je ne puis me rendre compte d'un abus qui pour être général n'en est pas moins regrettable.

La fraude et la mauvaise foi méritent toujours d'être punies. Mais chaque cas demande un examen distinct. Or, vous me présentez ici une multitude de créances résultant d'un système vicieux. Parmi ces créances, pour faire mon devoir, il me faudrait faire un triage qui occuperait plus de temps que je n'y puis y consacrer. Du reste, c'est là un arrangement qui ne vous conviendrait nullement.

—Les réflexions fournies au jeune homme le thème d'une étude qu'il publia et qui fut assez généralement commentée. Après avoir parlé des législations modernes, qui, en dépit de la science et du progrès, méconnaissent encore certaines des causes les plus graves de l'appauvrissement public, il cita comme exemple à l'appui le système dont nous parlons, et s'attacha à démontrer la haute permanence de toutes les choses nécessaires à la vie qui en est une des conséquences.

(A suivre.)

## La rage

Par George Hilton, M.V., inspecteur vétérinaire en chef au ministère de l'Agriculture d'Ottawa.

(Suite.)

APPARENCES APRES LA MORT.

Quand des animaux de valeur sont mordus, on devrait promptement consulter un vétérinaire, et en attendant son arrivée, on de-

vrait faire tous les efforts pour produire la saignée. Il est à proscrire de laisser le traitement ultérieur de la blessure au vétérinaire, à moins qu'il ne se produise un délai inévitable; en ce cas, l'acide nitrique pur est peut-être l'agent préférable dont on puisse se servir. Cet acide devrait être mis goutte à goutte dans la blessure, tandis que celle-ci subit un massage complet, afin que l'on puisse s'assurer de la pénétration de l'acide dans les profondeurs de la blessure.

Dans les cas, cependant, où il existe le moindre soupçon de rage, et si un être humain a malheureusement été mordu, on ne devrait pas perdre de temps à se procurer les soins d'un médecin et à adopter les mêmes mesures de précaution avec promptitude.

### RAGE (HYDROPHOBIE)

Un animal soupçonné d'être atteint de rage (hydrophobie) devrait, si la chose est possible, être pris vivant, mis dans une cage où il ne puisse pas faire de mal, et soigneusement surveillé. S'il est atteint de rage, les symptômes vont se produire dans les quarante-huit heures, et la mort, en règle générale, va survenir en quelques jours. On a rarement entendu dire que des animaux atteints aient jamais pu se récupérer.

Afin que les autres causes de mort puissent être exclues, de la matière devrait être expédiée au laboratoire pour diagnostic de confirmation. Si le temps nécessaire pour la transmission au laboratoire ne dépasse pas vingt-quatre heures, la tête peut être détachée du corps et adressée par messagerie, empaquetée dans de la glace. En hiver, la tête séparée, si elle est gelée, peut être expédiée à n'importe quelle distance si des instructions sont données de maintenir la congélation.

Quand la distance du laboratoire dépasse vingt-quatre heures, une partie du cerveau ou de la colonne vertébrale (la médulle en base du cerveau étant préférée) peut être mise dans de la glycérine pure et expédiée par la poste. Il devrait y avoir un excédent de glycérine en sus de la quantité de la matière expédiée.

Des renseignements complets sur l'histoire, les symptômes cliniques, etc., devraient aussi être fournis.

Les spécimens devraient être adressés au: Laboratoire de biologie, Ottawa, Canada.

### REGLEMENTS CONCERNANT LA RAGE.

1. Aucun chien ou autre animal atteint de la rage ou qui aura été exposé à l'infection de la rage, ne sera libre d'errer en liberté ou de venir en contact avec d'autres animaux.

2. Tout inspecteur vétérinaire pourra déclarer bien infecté dans le sens de la loi concernant les épizooties, 1903, tous endroits ou lieux où l'infection de la rage est connue ou soupçonnée exister.

3. Les inspecteurs vétérinaires sont par le présent autorisés à abattre tout chien ou autre animal atteint de la rage, ou soupçonné d'en être atteint, et de faire détruire le cadavre de cet animal.

4. Les inspecteurs vétérinaires sont par le présent autorisés à ordonner que les chiens ou autres animaux qui ont été exposés à l'infection de la rage, soient détenus, isolés ou muselés.

5. Nul chien ou autre animal, ni aucune partie de ce chien ou animal ne peut être déplacé ni sorti d'un lieu infecté sans un permis signé par un inspecteur.

6. Chaque cour, étalle, appentis, ou autre endroit ou local, et chaque wagon, charrette, voiture ou autre véhicule, et chaque ustensile ou autre chose infecté ou soupçonné d'être infecté de la rage, seront complètement nettoyés et désinfectés par le propriétaire ou occupant et à ses frais à la satisfaction d'un inspecteur vétérinaire.

7. En recevant le rapport d'un inspecteur à l'effet que la rage existe ou est soupçonnée d'exister dans une localité, le ministre de l'Agriculture pourra ordonner que tous les chiens ou autres animaux, dans le rayon qu'il fixera, soient détenus, isolés ou muselés pendant la durée de temps et de la manière qu'il jugera à propos.

Un très médiocre auteur dit un jour à Paris: —Je voudrais faire un ouvrage où personne n'eût jamais travaillé et ne travaillât jamais.

—Faites votre éloge, lui répliqua l'écrivain.

On jugeait l'autre jour un jeune viveur prévenu d'une escroquerie tellement naïve qu'un enfant ne s'y serait pas laissé prendre.

M. le président à un témoin: —Est-ce que ce jeune homme manque de jugement?

Le témoin: —Oh! non, monsieur, il en a plein un tiroir, les huissiers en apportent tous les jours.

Une bonne résolution. —Le tabac est une chose détestable; j'y ai renoncé complètement.

—Bah! et depuis quand?

—Depuis... lundi prochain.

## Cartes d'affaires.

Wm. J. LANDREVILLE

Entrepreneur de Pompes Funèbres 401 rue Sparks. —Tél.: Queen 3658 811 rue Dalhousie, —Tél.: R. 717. *Embalmeur agréé et public.*

E. R. DEVLIN, C.R., M.P. J. WILFRED STE MARIE, C.R.

Devlin & Ste Marie AVOCATS 191 rue Principale HULL, Que. Tél. Queen 2976

J. B. T. CARON, A. B. AVOCAT, NOTAIRE, E. C. 5591 rue Sussex, OTTAWA. Téléphone: Rideau 244.

Docteur J.-E.-N. de Haitre (Gradué de la Faculté de Médecine) de Toronto. Ex-chef des Hôpitaux de Paris. S'occupe de médecine et de chirurgie générales, mais

SPECIALISME des maladies des voies urinaires, des maladies des femmes et des maladies des voies digestives. HEURES DE BUREAU: 230 AVENUE LAURIER, téléphone: Rideau 148, de 2 heures à 8 heures de l'après-midi et de 7 à 8 heures du soir.

TELEPHONE Queen 4180.

Dr J. U. DeLisle

DENTISTE 601 des rues Principale et Britannia, HULL. Heures de bureau: 9 a. m. à 6 p. m. Entrée: No 70 rue Britannia. Spécialité: Ouvrages en or.

Dr. Eug. Quesnel, B. A. Médecin-Chirurgien HEURES DE BUREAU [8 à 10 A. M.—1 à 4 P. M.] 374 Rue Rideau Téléphone: Rideau 652

BOUTET & BELANGER 52 RUE RIDEAU — OTTAWA BERNARDIN BOUTET, B. L. AVOCAT, NOTAIRE, ETC. AURELIEN BELANGER, M. A. PH. L. ANCIEN INSPECTEUR DES BŒUFES ALLEGES. Téléphone: R. 1711.

Auguste Lemieux, C. R. AVOCAT Pour Ontario et Québec NOTAIRE PUBLIC Agent en procédures de la Cour Suprême, de la Cour de l'Échiquier et de la Commission des Chemins de Fer. Affaires parlementaires et départementales, etc., etc. Argent à prêter. Edifice "Central Chambers", 46, rue Elgin, Ottawa. Téléphone Queen 1992.

Dr F. X. VALADE 192 rue St-Patrice OTTAWA. Heures de consultations: 9 à 10 a. m.—2 à 4 p. m.—7 à 8 p. m. SÉVÉRALTES: Maladies Enfants et de la Femme

Dr R. CHEVRIER Spécialité: Chirurgie abdominale Heures de bureau: 2 à 4 p. m. 68 DALY OTTAWA. Téléphone: Rideau 796

Dr JOSAPHAT ISABELLE 121, BREWERY — HULL. CONSULTATIONS: 9 à 10 A. M.—1 à 1. 3 — P. M. TELEPHONE: Queen 3094.

Agences Fédérales Limitée Courtiers en Assurances et Immeubles Agents pour Charbon Lackawanna Bureaux: 292 Rue Dalhousie, Ottawa 169 Rue Principale, Hull Tel. Rideau 504. Queen 7788

LA Cie GAUTHIER, Liée Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Emballeurs BUREAU D'AMBULANCE DE VERTURES FUNÈRES 299 St-Patrice. Téléphone: R. 804

Dr A. I. TELMOSSÉ Médecin-Vétérinaire 60 rue York, Ottawa, Ont. Phone: R. 272. —Office R. 1022. Inspecteur Médical pour "The General Animals Insurance Co. of Canada."

Abonnez-vous à la JUSTICE

### Le médecin de campagne

Par Jean Alcaud, de l'Académie française.

C'est un médecin de village:  
 Lui qui soigne les gens, il aurait grand besoin  
 Que de sa santé chétive on prit soin.  
 Pourtant quand le devoir commande, — avec courage  
 Il part, même la nuit, pour aller voir très loin,  
 En des endroits perdus, un blessé qui l'appelle.  
 Son cheval, pauvre haridelle,  
 Est mort faute d'argent; il n'est pas remplacé.  
 Le vieux docteur part donc, à pied, d'un pas pressé...  
 S'agit-il d'une mère? Il passera près d'elle.  
 Toute une longue et triste nuit.  
 Ailleurs, c'est un petit enfant à la mamelle  
 Qui renaitra, soigné, sauvé par lui.  
 Quand la maladie est horrible, et quand est homme  
 Lui-même, avec terreur, à voix basse la nomme,  
 Les gens s'éloignent; lui reste et, paisible et bon,  
 Seul, touche de ses mains l'effrayant moribond.  
 Parfois quand tout le monde a peur du mort terrible,  
 Dont la variole affreuse a percé  
 La pauvre face comme un crabe,  
 C'est lui qui, de ses mains à doucement pressé  
 Sur les yeux hagards la paupière,  
 Et mis dans la sinistre bière  
 Le mort et hideux et glacé.  
 Ce qu'un fils devait faire, il l'a fait seul lui-même.  
 Croyez-vous cependant que tout le monde l'aime,  
 Dans ce pays qu'il sert si bien,  
 Ce savant, cet ami de l'humble plébéien?  
 Hélas, non! car chacun doit à ce très pauvre homme,  
 Dans le pays—petite ou grande—quelque somme!  
 On l'appelle dans le danger:  
 On le fuit quand il faut le payer de sa peine!  
 Sa science est pourtant aussi juste et certaine  
 Que la vôtre, maçon, boucher et boulanger!  
 Et sa pénible vie est bien plus méritoire.  
 Honorez le héros de cette triste histoire,  
 Enfant, aimez ce brave, et dites-vous enfin  
 Que chaque jour, comme nous tous, cet homme a faim.

### Concert de gala

Nous tenons à rappeler à nos lecteurs que le grand concert de gala de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa aura lieu mardi en quinze, le 28 avril, au théâtre Russell. Les billets sont déjà fort recherchés et l'on fera bien de se hâter si l'on tient à se procurer de bonnes places pour le soir de l'audition. Les billets sont en vente chez M. Louis Gault, bijoutier, 143 rue Rideau, et chez M. A. R. Parley, pharmacien, 121 rue Albert, Hull. Les prix sont de 25 sous, 35 et 50, ainsi que 75 sous et \$1.00.

Avec des artistes comme MM. Dubois, Ouimet, Dansereau et Mlle Ida Morin, le succès du concert ne peut être mis en doute. Aussi l'on s'attend à ce que cette fête musicale soit l'un des plus grands événements artistiques de la saison. Et, afin d'être agréables aux amateurs de bonne musique, nous publions ci-après le programme dans son entier. L'on se rendra compte que le concert vaut la peine d'être encouragé.

**1er PARTIE.**  
 1.—Trois Trio—Ed. Lalo.  
 2.—Mouvement: Allegro Appassionato. 2ème Mouvement: Presto.—M. J.-B. Dubois, H. Dansereau et A. Dansereau.  
 3.—Chant (a) Air du Sonneur ("Patrie")—Paladilhe.—(b) Les Vieilles de chez nous—Ch. Lescaud.—M. P.-G. Ouimet.  
 4.—Violon: Zigeunerweisen—Sarasate.—M. A. Dansereau.  
 5.—Chant: Air de Mimi (Bohème)—Puccini.—Mlle Ida Morin.  
 6.—Violoncelle: Fantaisie, Opus 17.—Servais.—M. J.-B. Dubois.  
**2ème PARTIE.**  
 7.—Piano (a) Etude, Opus 10, No. 5—Chopin.—(b) Fantaisie Impromptu—Chopin.—(c) Polonaise, Opus 53—Chopin.—M. H. Dansereau.  
 8.—Chant: Les deux grenadiers—R. Wagner.—M. P.-G. Ouimet.  
 9.—Violon (a) Romance—Svendsen.—(b) Polonaise—Weiniaszki.—M. A. Dansereau.  
 10.—Chant (a) Le Nil (avec obligato de violon)—X. Leroux.—(b) Il Neige—Bemberg.—Mlle Ida Morin.  
 11.—Violoncelle (a) Rêverie—Schumann.—(b) Valse Lente—Charpentier.—M. J.-B. Dubois.  
 12.—Duo de Marthe et de Judas ("Marie Magdeleine")—Massenet.—Mlle Ida Morin et M. P.-G. Ouimet.

**DIEU SAUVE LE ROI.**

### Les phobies du "News"

Sous le titre: Curieux état d'esprit, la Presse disait récemment ce qui suit, en rédaction: Les journaux ont donné à l'élection de Montréal une signification tout à fait fantaisiste en attribuant le succès de M. Martin à une explosion de fanatisme. Il n'y a eu ni emportement, ni exaltation, ni même de parti pris. Quelques milliers de Canadiens-français ont suivi le penchant naturel que toute race éprouve pour l'un des siens, dans une votation si calme que la moitié des électeurs anglais n'est pas allée déposer ses bulletins. Le seul commentaire qui ait pu donner lieu à l'interprétation exagérée des autres villes, c'est la remarque, faite avec bienveillance, du reste, d'un confrère français qui, tout en étant pour M. Stephens, déclarait le peuple, à Montréal, ahuri par l'intransigeance d'Ontario et porté, dans le moment, tout simplement à ne pas se dérangez comme le faisait la classe dirigeante. Il y a une longue distance entre cette innocente indifférence et

### Protestation justifiée

Lors de la dernière réunion du comité de Régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec, la résolution suivante a été adoptée:  
 "Qu'il a été porté à la connaissance des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec, la résolution suivante a été adoptée:  
 "Que depuis qu'il a été définitivement décidé d'exécuter tels travaux, dans la presse et dans le public en général, allant à dire que le vieux nom historique "Porte St-Jean" allait être remplacé par celui de "Porte Connaught";  
 "Que le devoir de notre société nationale est de veiller scrupuleusement à la conservation des souvenirs français et historiques du vieux Québec quels qu'ils soient:  
 "Est résolu:  
 "1. Que l'instar de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, la société nationale de St-Sauveur approuve le projet que l'on a formé de reconstruire la porte St-Jean, mais elle proteste aussi énergiquement contre le changement de nom proposé;  
 "2. Que la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur désire affirmer son profond respect envers Son Altesse Royale le Duc de Connaught mais elle croit aussi que les Canadiens-français de la ville de Québec verraient avec infiniment plus de plaisir le nom de Son Altesse Royale attaché à un autre monument;  
 "3. Que les autorités municipales de la ville de Québec soient respectueusement priées de prendre les mesures nécessaires afin de rencontrer le désir ardent des membres de notre société nationale et des Canadiens-français en général."  
 J.-B.-A. BERTRAND,  
 Secrétaire-correspondant.

### Dans l'Ouest

Le marché immobilier de l'ouest canadien a montré une amélioration sensible au cours de la dernière semaine, non seulement au point de vue des prix, mais aussi au point de vue du nombre des transactions effectuées. La vente des fermes a été particulièrement active, certaines d'entre elles atteignant des prix qui constituent des records pour différents centres. Cette tendance qu'ont les prix à s'élever graduellement, est surtout due à l'arrivée de nombreux immigrants américains dans les environs de Calgary, et aux continuelles demandes d'informations qui viennent de toutes les parties du monde, sur le nouveau district irrigué de Bassano. Ceci n'est pas sans plaire énormément aux gens d'affaires, lesquels sont convaincus que seul ce mouvement régulier pourra replacer le marché immobilier sur des bases financières plus fermes.

La venue du printemps amène aux divers bureaux du gouvernement une foule de demandes de renseignements pour l'obtention d'homesteads. Depuis son ouverture il y a six mois, le Land Office du Dominion à Weyburn, Sask., a enregistré pour le district, 336

ventes d'homesteads et 142 concessions de nouveaux homesteads à des personnes en possédant déjà; le tout rapportant au gouvernement la somme de \$75,000.

Dans un discours devant le Board of Trade de Lehighridge, M. J. S. Dennis, assistant du président du Pacifique Canadien et chef du département des Ressources Naturelles, a démontré combien les villes de l'ouest dépendaient des produits des districts agricoles surtout. Il parla du développement merveilleux de cette partie du pays et émit l'opinion, que, après avoir vécu depuis quelques années déjà avec le fruit de l'augmentation continuelle de la propriété foncière, le temps était venu pour les gens de faire produire au sol tout ce dont on était en droit d'attendre de lui. Nous avons des villes prospères, mais si nous voulons qu'elles atteignent leur apogée commercial, il faut par tous les moyens encourager les agriculteurs et rendre le sol

aussi productif que possible. Pour cela, il faut favoriser l'établissement de colonies sérieuses et éclairées qui auront de bons fermiers progressifs.

M. Dennis fit remarquer que les provinces de l'ouest dépendaient surtout de l'Australie pour s'approvisionner de viandes, d'œufs et d'autres produits de la ferme. Cet état de choses devrait cesser au plus tôt; au lieu de faire venir ces produits de l'étranger, l'ouest canadien doit se mettre en état de les exporter en grandes quantités sous toutes les formes, favorisant ainsi le commerce et l'industrie et apportant par conséquent une prospérité plus grande dans les villes.

M. Dennis termina son discours en suggérant que les agriculteurs devraient avoir des représentants dans les divers Boards of Trade afin d'intéresser ces organisations aux besoins de leur classe et de leur faire promouvoir les intérêts des fermiers s'adonnant à la culture mixte.

### Une révolution dans la photographie à Ottawa.

J'ai engagé deux artistes photographes, des meilleurs qu'il y ait au Canada.

**Ces ouvriers commenceront leur travail à mon atelier**

**Lundi, le 20 avril.**

C'est vous dire qu'à dater de ce jour mon travail sera des meilleurs et des plus artistiques dans toutes les lignes de la photographie.

Voiez mes échantillons dans mes vitrines, vous aurez une idée des résultats que nous pouvons obtenir.

**A.-B. CASTONGUAY, Photographe.**  
 331 1/2 rue Dalhousie. Téléphone: Rideau 2358.

**19** **ENCORE NOTRE VENTE D'ANNIVERSAIRE!** **19**

A la demande d'un grand nombre de nos clients nous avons consenti de continuer notre vente de 10ième anniversaire.

Le succès que nous avons obtenu ne surprendra personne. Notre magasin est connu; nous avons les plus belles marchandises et les meilleurs prix.

Nous voulons absolument que notre vente de 10ième anniversaire fasse époque dans le commerce de Hull et d'Ottawa.

**VOYEZ NOS PRIX.**

**Ce n'est pas de la blague!**

**10% et plus sur toutes marchandises à nos deux magasins.**

**Tissus à robes.**  
 1,000 yds. de tissus de toutes nuances nouvelles, pour robes et costumes de printemps, valeur régulière 50c. Prix réduits. **19c.**  
 Soies lavables, crépon de fantaisie fleuri et voiles, grande variété de nuances. Occasions extraordinaires. Prix réduits. **19c.**

**Broderies.**  
 3,000 yds. de riches et fines broderies sur mousseline et lawn, 18 et 27 pouces de largeur, valeur régulière de 25c. à 50c. Prix réduits. **19c.**

**Dentelles ombrées.**  
 Guipures et dentelles pour cache-corsets valeur de 35c à 50c. Prix réduits. **19c.**

**Lingerie, valeur exceptionnelle.**  
 Jupons en coton blanc très fin garnis d'insertion. Prix réduits. **19c.**  
 Cache-corsets garnis d'insertion et dentelles. Prix réduits. **19c.**  
 Caleçons en coton blanc de très bonne qualité, de toutes grandeurs. Prix réduits. **19c.**

**Lingerie pour enfants.**  
 Grande quantité de sous-vêtements de toute sorte, garnis de broderies, grandeur de 2 ans à 12 ans. Prix réduits. **19c.**

**Blouses**  
 10 doz. de blouses garnies d'insertion, de dentelle. Prix réduits. **19c.**  
 Collets de dentelle, grande variété de patrons. Collets de fantaisie, genres nouveaux. Prix réduits. **19c.**

**Sacoches.**  
 60 sacoches "Vanité" argentées, dorées ou oxydées, valeur rég. 35c. Prix réduits. **19c.**

**Gants**  
 Gants de fil de toutes nuances et de toutes grandeurs. Prix réduits. **19c.**  
 Gants longs, 12 boutons, couleurs champagne, blanc et noir. Prix réduits. **19c.**

**Bas**  
 Bas de cachemire noir par côtes ou unis pour dames et garçonnettes. Réduits à **19c.**  
 Bas de fil noir et de couleur unis, bas à patrons de fantaisie et de dentelle. Réduits à **19c.**

**Offres importantes aux ménagères**  
 500 yds. de net "Scrim" noir et blanc, bord en couleurs, diverses, convenable pour rideaux et draperies, etc. Prix réduits. **19c.**

**"Très spécial"**  
 Coton à drap, 72 pcs. largeur, non blanchi valeur régulière 30c. vg. Prix réduits. **19c.**  
 Coton circulaire pour oreillers, largeur 40, 42, 44 pouces. Prix réduits. **19c.**  
 1,500 verges de Tissus lavables en coton et toile, pour costumes et robes d'été, valeur régulière 30c. Prix réduits. **19c.**  
 450 échantillons de net à rideaux, blanc, Paris et crème. Prix réduits. **19c.**  
 200 yds. de toile à nappe, très bonne valeur à 35c. Prix réduits. **19c.**  
 Serviettes de bain et serviettes en toile blanche, prix ordinaire 35c. Prix réduits. **19c.**  
 Bonnets en broderie pour enfants, 10 douz. à écouler. Prix réduits. **19c.**  
 Chapeaux de paille, formes nouvelles, pour garçonnettes et fillettes. Prix réduits. **19c.**

De plus, pendant cette grande vente un escompte spécial de **10% (pour cent)** sera alloué sur tous les articles n'ayant pas déjà été annoncés à prix réduits.

**Au plus Beau et plus Grand Magasin de Meubles de Hull.**

**Jos. Paquin, 14, 16, 18, rue Youville.**

Pris du post Interprovincial, Hull, P. Q. Téléphone: Queen 7539.

**A nos Clients et Amis!**

Vous le savez, nos glacières sont les meilleures, sont les meilleures, elles sont faites en chêne, dans les meilleures manufactures, et leur fini est incomparable.

Il est inutile de demander si votre glacière est bonne quand elle a été achetée chez JOS. PAQUIN; c'est une garantie certaine; nous ne vendons que des marchandises de première qualité.

Tout le monde sait que JOS. PAQUIN est le marchand de meubles et de fournitures de maisons qui vous vend ce qu'il y a de mieux et de plus "UP-TO-DATE".

Un mot vous suffira: **Tous nos meubles portent deux garanties; la nôtre et celle de la manufacture.**

N'oubliez pas nos glacières, c'est le temps de les acheter maintenant, vous aurez un meilleur choix et nos prix vous donneront satisfaction.

**JOS. PAQUIN,**  
 Au Post Interprovincial. Téléphone: Queen 7539.

**M. CARRIERE,**  
 53 et 61 rue Principale, - HULL.  
 TELEPHONE: QUEEN 2181.

**19** **19**